

Gestionnaire de fonds Gestion d'actifs Manuvie

Date Mai 2016

Avis

Gestion d'actifs Manuvie (« GAM ») a annoncé que Glen Martin, directeur général et gestionnaire de portefeuille principal de l'Équipe des solutions de portefeuille, assumera de nouvelles fonctions au sein de GAM pour se concentrer sur l'élaboration de nouvelles stratégies de placement à l'intention des clients. Le changement prend effet le 13 mai 2016.

GAM évalue présentement les candidatures à l'interne et à l'externe pour remplacer M. Martin au sein de l'Équipe des solutions de portefeuille. Entre-temps, les responsabilités de M. Martin seront confiées aux autres gestionnaires de portefeuille en titre de l'Équipe des solutions de portefeuille. M. Martin devrait demeurer à la disposition des membres de l'Équipe des solutions de portefeuille jusqu'à ce que son remplaçant soit nommé et continuera à siéger au comité de répartition de l'actif canadien.

Par ailleurs, Cordell Tanny, directeur principal, Analyse de portefeuille et un gestionnaire de portefeuille des fonds Portefeuilles Portrait a donné sa démission et quittera GAM le 13 mai 2016.

Produits visés

Portefeuille de répartition de l'actif Manuvie (SRC)
Portefeuilles axés sur une date de retraite Manuvie (SRC)
Fonds Répartition d'actifs Simplicité Manuvie (fonds distinct Manuvie)
Portefeuille de revenu diversifié Manuvie (fonds distinct Manuvie)
Portefeuilles Leaders Manuvie (fonds distincts Manuvie)

Effets

Organisation et personnel

L'Équipe des solutions de portefeuille est chargée de l'élaboration et de la croissance des solutions de répartition de l'actif de Manuvie pour les particuliers et les investisseurs institutionnels aux États-Unis, au Canada et en Asie. Ces solutions comprennent les stratégies axées sur une date cible et un niveau de risque cible, ainsi que les portefeuilles de répartition de l'actif spécialisé et international.

M. Martin est entré au service de Manuvie en 2005, avant de passer à Gestion d'actifs Manuvie en 2007. Il travaille au sein de l'Équipe des solutions de portefeuille depuis 2010. M. Martin s'occupait de gérer les portefeuilles canadiens axés sur une date cible, un risque cible et la répartition de l'actif spécialisé. Il contribuait également au processus de recherche et de soutien analytiques, quantitatifs et techniques entourant les grandes initiatives en matière de répartition de l'actif.

Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public. Les bulletins Avis de la Surveillance des placements et Message de la Surveillance des placements sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

L'Équipe des solutions de portefeuille de Toronto et les autres gestionnaires de portefeuille en titre assumeront les fonctions de MM. Martin et Tanny, sous la direction de Marcelle Daher, directrice générale principale et gestionnaire de portefeuille principale, et de Nathan Thooff, directeur général principal et gestionnaire de portefeuille principal. Il sera aussi possible à M. Martin de contribuer à la transition.

Processus et philosophie de placement

GAM n'anticipe aucune modification à la stratégie ou au processus de gestion de portefeuille des fonds de l'Équipe des solutions de portefeuille à la suite de ce changement.

Conclusions

Les départs de MM. Martin et Tanny constituent un roulement de personnel qui exige que l'Équipe des solutions de portefeuille fasse l'objet d'une surveillance accrue. Le SGP est néanmoins encouragé par certains facteurs positifs, y compris : (i) la vaste expérience du reste des spécialistes en placement formant l'Équipe des solutions de portefeuille, (ii) l'approche d'équipe généralement utilisée par l'Équipe des solutions de portefeuille pour la gestion de portefeuille, qui évite de trop compter sur une seule personne et (iii) la présence continue de M. Martin au sein de GAM, qui aidera vraisemblablement à assurer une transition sans accroc.

Bien que ces facteurs soient encourageants, le départ de M. Martin suscite cependant certaines incertitudes à court terme au sein du groupe. Le SGP placera les mandats canadiens gérés par l'Équipe des solutions de portefeuille sous une surveillance accrue afin de pouvoir observer plus attentivement la transition des responsabilités de M. Martin et apprendre à connaître et à apprécier comme il se doit son successeur éventuel.

Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public. Les bulletins Avis de la Surveillance des placements et Message de la Surveillance des placements sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.